

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES ALPES DU SUD
P.E.P ADS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Les PEP ALPES DU SUD
Domaine des Marronniers
Bâtiment Les Hirondelles 3
05000 GAP

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES ALPES DU SUD**
Les PEP ADS
Domaine des Marronniers
Bâtiment Les Hirondelles 3
05000 GAP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public des Alpes du Sud relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Changement de méthode comptable :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et du règlement ANC 2019-04 du 8 novembre 2019.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

✓ Règles et méthodes comptables

Le chapitre 1 de l'Annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux méthodes de présentation et d'évaluation des comptes,
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié de la mise en œuvre des méthodes comptables précisées ci-avant et des informations fournies dans les notes de l'Annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille le 8 juin 2021

Florence DJINGUEUZIAN
Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS HYBRIDE 2020

Dossier : PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADS
Options : Avec écritures validées et NON validées

En Euro
(Provisoire)

ACTIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06 / 2019-04)			Exercice 2019 selon CRC 1999-01
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	3 827,20	1 097,10	2 730,10	2 883,19
Concessions, brevets, licences, marques, ...	159 800,80	115 471,54	44 329,26	63 211,92
Immobilisations incorporelles en cours				38 694,00
Avances et acomptes				4 320,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	478 946,83	105 598,23	373 348,60	440 824,03
Constructions	13 069 909,73	4 378 205,75	8 691 703,98	8 552 720,89
Installations techniques, matériels et outillage	1 609 066,28	1 289 218,53	319 847,75	306 935,61
Autres immobilisations corporelles	1 426 865,74	1 175 924,15	250 941,59	275 453,76
Immobilisations corporelles en cours	4 200,36		4 200,36	153 583,47
Avances et acomptes				6 000,00
Immobilisations financières				
Participations				2 500,00
Participations et créances rattachées	2 500,00		2 500,00	
Autres titres immobilisés	563 098,35		563 098,35	555 509,19
Autres participations	11 553,40		11 553,40	11 553,40
ACTIF IMMOBILISE - Total I	17 329 768,69	7 065 515,30	10 264 253,39	10 414 189,46
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes	33 426,09		33 426,09	14 542,35
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	446 648,97	75 095,44	371 553,53	202 607,64
Autres créances	129 862,17		129 862,17	95 780,03
Valeurs mobilières de placement	2 208 500,00		2 208 500,00	2 208 500,00
Disponibilités	5 268 739,46		5 268 739,46	5 511 553,52
Charges constatées d'avance	11 544,90		11 544,90	33 512,69
ACTIF CIRCULANT - Total II	8 098 721,59	75 095,44	8 023 626,15	8 066 496,23
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	25 428 490,28	7 140 610,74	18 287 879,54	18 480 685,69

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS HYBRIDE 2020

Dossier : **PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADS**
Options : Avec écritures validées et NON validées

En Euro
(Provisoire)

PASSIF	Exercice 2020 ANC 2018-06 / 2019-04	Exercice 2019 selon CRC 1999-01
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		2 912 881,20
Fonds propres complémentaires	2 595 158,50	
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Legs et donations		44 000,00
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		(27 166,12)
Réserves	3 985 785,55	3 870 501,64
Réserves pour projet de l'entité	3 985 785,55	
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>3 104 082,81</i>	
Report à nouveau	(120 029,29)	(203 058,28)
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>(255 014,37)</i>	
Excédent ou déficit de l'exercice	169 533,21	47 655,75
Situation nette (sous total)	6 630 447,97	6 644 814,19
Subventions d'investissement	1 620 873,61	
Provisions réglementées	39 743,12	
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement		1 490 171,21
Provisions réglementées		898 717,07
FONDS ASSOCIATIFS - Total I	8 291 064,70	9 033 702,47
FOND REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	959 170,21	
FONDS REPORTEES ET DEDIES - Total II	959 170,21	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	45 430,31	45 430,31
Provisions pour charges	1 185 561,00	1 041 559,00
PROVISIONS - Total III	1 230 991,31	1 086 989,31
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		112 436,67
Total III bis		112 436,67
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 175 838,34	4 572 920,69
Avances et acomptes reçus sur commande	2 496 032,88	2 509 668,89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	273 372,40	298 943,27
Dettes fiscales et sociales	735 112,14	779 788,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 617,52	51 034,42
Autres dettes	33 503,77	18 156,83
Produits constatés d'avance	15 176,27	17 044,68
DETTES - Total IV	7 806 653,32	8 247 557,24
TOTAL GENERAL (I + II + III+ III bis+ IV + V)	18 287 879,54	18 480 685,69

Dossier : **PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADS**

Options : Avec écritures validées et NON validées

En Euro
(Provisoire)

(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0,00	0,00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0,00	0,00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0,00	0,00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0,00	0,00
Dont à moins d'un an	0,00	0,00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0,00	0,00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIONS ET FONDACTIONS – HYBRIDE 2020

En Euro

Dossier : **PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADS**

(Provisoire)

Options : Plan de correspondance N : PC - Plan de correspondance N-1 : PCSNC - Avec écritures validées et NON validées

	Exercice 2020 ANC 2018-06 / 2019-04	Exercice 2019 selon CRC 1999-01
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 616,00	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	952,16	
Ventes de prestations de services	683 386,79	
<i>dont parrainages</i>	740,00	
Ventes de marchandises		2 595,71
Production vendue - Prestations de services		752 636,11
Production vendue - Divers		347 600,48
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 432 972,44	
Produits liés à des financements réglementaires		7 714 158,16
Subventions d'exploitations et participations		478 263,61
Contributions financières	41 263,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	16 489,96	80 326,00
Utilisations des fonds dédiés	199 628,30	
Autres produits	68 487,70	115 780,99
Total I	9 445 796,35	9 491 361,06
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 783 973,32	2 105 589,14
Aides financières	548,60	
Impôts, taxes et versements assimilés	510 478,54	516 162,39
Salaires et traitements	4 348 897,08	4 367 358,99
Charges Sociales	1 553 233,01	1 614 402,22
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	661 405,17	685 467,40
Dotation aux provisions	189 955,92	154 879,96
Reports en fonds dédiés	155 048,90	
Autres charges	34 738,36	81 270,15
Total II	9 238 278,90	9 525 130,25
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	207 517,45	(33 769,19)
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7 735,48	
De participations et des immobilisations financières		4 018,04
Autres intérêts et produits assimilés	12 934,59	9 660,09
Total III	20 670,07	13 678,13
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	122 443,16	128 691,51
Total IV	122 443,16	128 691,51
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(101 773,09)	(115 013,38)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	105 744,36	(148 782,57)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	35 842,49	12 124,87
Sur opérations en capital	400 704,56	77 145,84

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATIONS ET FONDACTIONS – HYBRIDE 2020

En Euro

Dossier : **PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADS**

(Provisoire)

Options : Plan de correspondance N : PC - Plan de correspondance N-1 : PCSNC - Avec écritures validées et NON validées

	Exercice 2020 ANC 2018-06 / 2019-04	Exercice 2019 selon CRC 1999-01
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		50 194,07
Total V	436 547,05	139 464,78
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 054,27	3 226,90
Sur opérations en capital	322 810,81	62,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	39 743,12	
Total VI	368 608,20	3 288,90
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	67 938,85	136 175,88
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 150,00	2 245,00
Total des produits (I+III+V)	9 903 013,47	9 644 503,97
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	9 733 480,26	9 659 355,66
SOLDE INTERMEDIAIRE		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		177 594,42
Engagements à réaliser sur ressources affectées		115 086,98
EXCEDENT OU DEFICIT	169 533,21	47 655,75

ANNEXE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan s'élève à : 18 287 879,54 €

Le résultat de l'exercice est excédentaire de : 169 533,21 €

L'Association Les PEP Alpes Du Sud

Objet social de l'entité (extrait des statuts)

Article 1.2 : objet de l'association

Elle a pour objet dans le cadre du projet fédéral :

- de contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social, au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale, en concourant au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale ;
- de contribuer à l'édification d'une société inclusive, permettant à chaque citoyen de jouer le rôle social qu'il souhaite ;
- d'apporter un accompagnement matériel, moral et social, aux enfants, aux adolescents, aux adultes, à leur famille, à leurs proches aidants tout particulièrement aux personnes en situation de pauvreté, de vulnérabilité ou de fragilité, d'exclusion sociale, de handicap ou de perte d'autonomie, ou ayant besoin d'une protection ;
- de permettre à toute personne d'accéder à ses droits : à la santé, à l'éducation, à la formation tout au long de la vie, aux loisirs, à une vie culturelle ou à des activités sportives afin de faciliter l'exercice de sa citoyenneté ;
- de participer au développement local en s'impliquant dans les manifestations à caractère social, culturel, de loisirs, sportif, etc. ;

Pour cela, l'association représente le mouvement PEP auprès de toute institution ou organisme public dans les départements qui la composent et mène les actions qu'elle estime nécessaires en termes de plaidoyer ou d'interpellation en lien étroit avec l'ARPEP Sud et la tête de réseau de la FGPEP.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales et moyens mis en œuvre (extrait des statuts)

Article 2 : BUTS ET MOYENS D'ACTION

L'association se propose sur la base d'un projet construit en commun avec l'ensemble des membres qui la composent :

- a) de promouvoir la laïcité et la solidarité ;
- b) d'étudier les modalités d'action et de regrouper tous les renseignements relatifs à l'assistance matérielle et à la protection morale des enfants, des adolescents, des adultes et de leurs familles ; de porter ces études et ces renseignements à la connaissance du mouvement PEP ;

- c) de coordonner son action avec celle d'autres associations et groupements poursuivant les mêmes valeurs notamment dans le cadre de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire ;
- d) de représenter le mouvement PEP au niveau des départements qui la composent et vis-à-vis des pouvoirs publics.
Ses moyens d'action sont notamment :
 - e) la création et la gestion d'établissements et de services à caractère sanitaire, médico-social, social, éducatif, culturel, sportif sans que cette liste soit exhaustive dans le respect du principe de subsidiarité entre les associations PEP agréées par la FGPEP ;
 - f) la création et le développement de dispositifs propres ou accompagnant les politiques publiques nationales ou locales comme : la prévention et la promotion de la santé, la lutte contre l'illettrisme, les mesures en faveur d'emploi et de l'insertion des jeunes, de l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre l'exclusion et les discriminations, etc. ;
 - g) l'utilisation de tout moyen de communication : documents, publications, site internet, réseaux sociaux, etc. ;
 - h) l'organisation de sessions d'études et de sessions de formation en lien notamment avec l'organisme de formation de la Fédération ;
 - i) l'organisation de campagnes de solidarité et de dons dans le respect des obligations réglementaires de la FGPEP reconnue d'utilité publique.

Les Contributions volontaires en nature : bénévolat des administrateurs

L'association ne comptabilise pas ce poste car ce n'est pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité et leur recensement et valorisation n'est pas possible à ce jour.

Faits significatifs :

Au niveau associatif

En 1^{er} lieu et pour tous les établissements et services de l'association, le fait marquant de cette année 2020 aura été la crise sanitaire.

Si au niveau organisationnel et sur le plan du fonctionnement personne n'a été épargné, les conséquences financières, elles ont été très variables d'un secteur à l'autre.

Les conséquences sur notre fonctionnement et les répercussions financières de cette crise iront bien au-delà de cette seule année et même de la période de crise.

Sur le plan Ressources Humaines

Les conséquences ont été importantes avec la mise en place du télétravail, le recours aux dispositifs d'activité partielle et le déploiement des visioconférences.

Une prime COVID défiscalisée a été versée à tous les salariés de l'association. Cette prime financée, par des crédits non reconductibles pour le secteur médico-social, l'a été sur fonds propres pour le secteur DEL et la MDA.

D'une manière récurrente pour notre provisionnement d'IFC, la baisse importante et non prévue du taux d'actualisation (de 0,74% à 0,34%) a rendu caduc une fois de plus nos prévisions budgétaires en la matière.

Changement de la prévoyance : après un important travail réalisé en 2019 pour aboutir à un changement de contrat au 1^{er} janvier 2020, dans le but de rejoindre le périmètre de la CCNT66, il a fallu recommencer en 2020 ! En effet, notre assureur Malakoff Médéric-Humanis ayant décidé de quitter l'accord collectif, le service RH a dû assumer tout le travail préparatoire au changement d'assureur, pour une effectivité au 1^{er} janvier 2021.

Sur le plan financier

Bien sûr en premier lieu les résultats 2020 en ont été affecté et resteront exceptionnels notamment pour le secteur DEL lourdement impacté.

Au-delà, les investissements et la structuration de nos dépenses en ont aussi été affectés. D'une manière générale tout ce qui a trait avec la transition numérique ; les achats de matériels nécessaires au déploiement de la visioconférence et au télétravail, la mise en service accélérée du site internet, le recours massif aux messageries électroniques ont été privilégiés au détriment de postes de dépenses plus traditionnels comme les carburants, les remboursements de déplacements, les frais postaux, etc...

La réforme comptable avec la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2020 du règlement comptable **ANC n° 2018-06** pour l'ensemble du secteur associatif OBSL ainsi que l'**ANC n° 2019-04** spécifique aux ESSMS.

CRISE SANITAIRE / IMPACT ORGANISATIONNEL

L'ensemble de nos établissements a été affecté par la crise sanitaire. Si l'impact organisationnel a été fort et perdure encore à ce jour, l'impact financier a été plus contrasté.

Pour le secteur médico-social :

D'une manière générale, on peut classer nos établissements en deux catégories.

- Ceux dont l'activité a été adaptée pendant le 1^{er} confinement par la transformation de l'accueil en accompagnement à distance. Il s'agit du CMPP, du CAMSP, de l'IME, du dispositif ITEP (ITEP et SESSAD TCC) et du SESSAD DI-DV/UEMA.
- La MAS qui a maintenu son accueil tout en l'adaptant à la situation et au contexte sanitaire.

Pour le secteur éducatif et loisirs

- Le Centre Le COSSE a vécu un arrêt complet de ses activités après le début de la saison de classes de découvertes. Les salariés ont été placés en activité partielle et ont travaillé au report des classes de découvertes.

Les séjours de vacances ont été suspendus durant tout le printemps à une hypothétique ouverture et un protocole sanitaire lié qui n'est parvenu que le 22 juin 2020. L'organisation, dans l'urgence, des séjours d'été, l'inscription des enfants et la labélisation des séjours de vacances. Et bien que les séjours de 6 jours demandent plus de travail et plus de frais (convoyages, administratif etc...) pour un intérêt éducatif moindre le nombre d'enfants qui sont partis en séjour au centre c'est révélé important : 377 (contre 319 en 2019).

L'automne, période de report des classes initialement prévues au printemps, fut clairsemé avec quelques classes et l'organisation de deux séjours labélisés vacances apprenantes durant les vacances de toussaint avant une fermeture fin octobre qui perdure depuis.

- L'ALSH a été ouvert durant les vacances de février, d'été et d'automne 2020 à Serres mais n'a pas pu ouvrir ses portes durant les vacances de printemps du fait du confinement dû à la pandémie de COVID-19. La structure a pu rouvrir ses portes et accueillir les enfants durant tout l'été, le dispositif « vacances apprenantes » a pu être mis en place, dans le respect du protocole sanitaire.

Nouveaux Référentiels Comptables – Réglementation changement de méthode :

Les comptes annuels présentés tiennent compte du nouveau règlement comptable : **ANC n° 2018-06** du 5 décembre 2018 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, ce règlement a un périmètre plus large que le règlement C.R.C. 1999-01, il s'applique à l'ensemble des personnes morales à but non lucratif,

Ce nouveau règlement **ANC n° 2018-06** s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Principales conséquences :

Changement de méthode comptable pour les subventions d'investissements avec traitement rétrospectif de la reprise de la subvention au rythme de l'amortissement, la MDA et la MAS des écrins sont concernées par ce changement, cela induit une reprise progressive au résultat de l'exercice au même rythme que l'amortissement du bien que ladite subvention avait financé.

Nouvelle terminologie des fonds associatifs et création de comptes spécifiques aux fonds propres

Fonds propres avec droit de reprise 103 et sans droit de reprise 102, hors activité médico-sociale,

Ajout de subdivision comptable relative aux fonds dédiés, sur contributions financières des autorités de tarification, fonds dédiés à l'exploitation (FRE) et fonds dédiés à l'investissement 1921 (FRI), et une intégration dans le « résultat d'exploitation ».

Distinction entre concours publics 73 (de l'autorité d'administrative), subventions 74 ou 131 si investissement (organisme public) et contributions financières 75, 77, ou 195 si investissement (soutien facultatif d'une entité de droit privé par exemple la Fédération Générale des PEP)

Nouveau état des comptes annuels avec une présentation spécifique, la colonne 2019 de l'année précédente selon le CRC 1999-01 et la colonne 2020 selon ANC n° 2018-06 / ANC n° 2019-04 (spécifique aux ESSMS personnes morales de droit privé à but non lucratif)

Provisionnement indemnités de fin de carrière

La méthode d'évaluation des indemnités de fin de carrière (IFC) tient compte, (depuis 2018 pour tous les salariés sous convention collective de 66) de la majoration d'ancienneté dans cette convention collective, à partir de 15 ans d'ancienneté, et prendre en compte l'ancienneté dans la convention et non plus seulement dans l'association pour le calcul des IFC.

Cette année, le calcul pour le provisionnement des IFC a encore été modifié.

Le complément de provision IDR pour 159 814 €

Une reprise de provision IDR (suite à un départ en retraite à Cluzel) pour 15 812 €

Soit une variation de 144 002 € sur 2020.

Engagement retraite	Situation comptable au 1er janvier 2020	Diminution reprise de l'exercice	Augmentation méthode actuarielle majoration anc. CCNT	Situation comptable au 31 déc. 2020
Siège administratif SNC	26 245		4 615	30 860
MDA	15 977		1 547	17 524
ALSH	1 292		961	2 253
Centre Le Cosse Agde	54 821		2 878	57 699
sous total SNC	98 335	0	10 001	108 336
Siège secteur SMS	49 283		8 228	57 511
CMPP	192 749		8 895	201 644
CAMSP	157 118		27 460	184 578
Ctre CLUZEL IME	214 300	-15 812	52 777	251 265
Ctre CLUZEL ITEP	121 020		6 112	127 132
Ctre CLUZEL SESSAD DIDV	51 480		7 890	59 370
Ctre CLUZEL SESSAD TCC	43 901		8 570	52 471
MAS des écrins	113 373		29 881	143 254
sous total SMS	943 224	-15 812	149 813	1 077 225
TOTAL	1 041 559	-15 812	159 814	1 185 561

Prime exceptionnelle

Dans le cadre de la pandémie Covid 19 versement d'une prime exceptionnelle à tous les salariés ayant droit pour un montant total de 112 200 €.

SECTEUR SMS

La crise sanitaire

Même si on aurait pu le craindre la fermeture en présentiel des établissements lors du 1er confinement et les diverses restrictions qui en ont suivi tout au long de l'année, si elles ont profondément affecté le fonctionnement de tous les établissements, n'ont pas eu d'impact sur le financement qui a été maintenu tel que contractuellement prévu au CPOM.

Les surcoûts liés aux achats d'équipement de protection, aux renforts de personnels et pour le financement de la prime COVID ont aussi été plus ou moins compensés par des crédits non reconductibles, avec en parallèle diverses économies de fonctionnement.

Donc au final un résultat qui sans être exceptionnel ressort à un niveau très correct.

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

La signature au 31 décembre 2018 avec l'ARS d'un **CPOM 2019-2023** a considérablement modifié notre fonctionnement sur le plan financier. Avec la fin de la tarification à l'activité, les recettes ne sont plus directement dépendantes de l'activité, ce qui enlève notamment les recettes supplémentaires issues de la suractivité.

Nous avons déposé le 1^{er} Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) en juillet 2020 (décalé d'avril à juin-juillet suite à la crise sanitaire et nous avons produit le second Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD) en septembre 2020 (à nouveau décalé pour les mêmes raisons).

Informatique de gestion

Formation et mise en place d'un dossier unique de l'utilisateur avec un nouveau prestataire informatique.

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) des Écrins à Embrun

Faits marquants 2020

Pour la première fois de son histoire la MAS a déclenché le plan bleu et mis en place le plan de continuité d'activité. D'abord pour faire face à une épidémie d'IRA qui a touché la MAS puis pour suivre les directives du ministre de la santé et de la solidarité face à la prolifération du Sars-Cov-2.

L'établissement a mis en place de nombreux protocoles de gestion de crise afin de maintenir son activité, de garantir la sécurité des usagers ainsi que leur qualité de vie, et la sécurité des professionnels.

Non seulement aucun résident n'a été touché mais, contrairement à ce qui a pu se produire dans de nombreux établissements pour personnes âgées notamment, la vie sociale a continué.

L'internalisation du nettoyage des locaux a été finalisée en 2020. Cette modification substantielle d'organisation affecte significativement la structure des dépenses par un transfert du groupe I au groupe II. Au final, la ligne 6283 initialement à 74 925 € en 2018 a baissé à 43 863 € en 2019 pour finir à 900 € en 2020, en sachant que la partie résiduelle de la prestation extérieure (lavage de vitres) n'a pu être réalisée du fait de la crise sanitaire.

- **Immobilier**

En 2020 plusieurs nouveaux recours auprès de l'assurance Dommages Ouvrages de la MAIF ont été intentés

- Une importante fuite d'eau a été constatée sous l'unité de vie Est : les réparations (recherche et suppression de la fuite et reprise de peinture) ont été faites et indemnisées pour un montant de 1 547 € et 2 927 €, remboursés en 2020.
- De nouveaux BSO brises soleils orientables sont encore tombés en panne nécessitant des réparations pour un montant de 6 138 € remboursés en 2020.
- L'évent de la cuve fuel a dû être repris pour un montant de 1 198 € remboursé sur 2020.

Le centre Jean Cluzel de Savines-le-Lac – IME, ITEP, SESSAD Didv UEMA, SESSAD TCC

Faits marquants 2020

L'année 2020 a été une année où nous avons fait face à une crise sanitaire, obligeant sur une période de l'année à un confinement de la population. Les équipes afin de s'inscrire dans la continuité de l'accompagnement ont dû inventer de nouvelles modalités d'intervention et s'adapter à de nouvelles pratiques professionnelles, notamment à partir des nouvelles technologies. L'utilisation du téléphone, de la visio-conférence ont permis de maintenir les liens avec les jeunes et leurs parents, de mettre en place des séances thérapeutiques, des groupes de parole, de soutenir les apprentissages à travers l'envoi d'exercices, de jeux, de défis afin de motiver les jeunes mais aussi d'accompagner les parents dans leur rôle et de les étayer dans le quotidien.

- Les modalités de prise en charges par les différents établissements et services du centre J CLUZEL des charges liées à l'immobilier ont été modifiées. Dorénavant, ces charges ne sont plus réparties entre établissements, mais sont intégralement supportées par l'IME qui en contrepartie refacture des frais sur la base de clés globalement calculées. Cela permet au passage de rééquilibrer cette répartition qui ne reflétait pas totalement la réalité.

- Les modalités habituelles d'admissions sont de plus en plus « bousculées » par la mise en œuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) avec pour conséquences des admissions de cas complexes nécessitant des modalités d'accompagnement renforcé donc plus onéreuses compensées par un surcroît de CNR, ce qui modifie les projections budgétaires.

- Le SESSAD TCC a été désigné par l'ARS avec l'APF pour déployer sur le département les Equipes Mobiles d'Appui (EMA) en direction des personnels de l'éducation nationale. Pour l'instant ce nouveau service a été crédité d'un financement sous forme de CNR à hauteur de 40 000€ pour 2020.

- **Immobilier**

La vente de la villa de Romette financée par l'ITEP a été réalisée en janvier pour un montant de 324 000 €.

Les nouveaux bâtiments modulaires destinés aux classes du centre Jean CLUZEL (IME et ITEP) ont été mis en service au 1er septembre.

Après la validation du PPI et l'engagement en 2019 de la construction des bâtiments modulaires des classes, les travaux d'un montant total de 715 729 € ont été finalisés et mise en service au 1^{er} septembre 2020 (rentrée scolaire)

Pour l'ITEP le projet de transformation des classes actuelles en locaux d'hébergement a été abandonné.

Le CAMSP et le CMPP

Faits marquants 2020

L'année a été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 avec un confinement total du 16 Mars au 11 Mai 2020, suivi d'une reprise chaotique jusqu'en Juillet. Puis, une rentrée en septembre 2020 avec les gestes barrières, qui sera de nouveau contrariée avec des restrictions au 3 novembre 2020, demandant des réaménagements pour maintenir le soin et la sécurité de tous.

Confinement du 16 Mars au 11 Mai 2020 : Durant cette période nous avons tenu une activité téléphonique et/ou par visioconférence de manière hebdomadaire avec chaque enfant et/ou famille. Un thérapeute était responsable d'un nombre d'enfants, et pouvait interpellé un collègue quand la famille en exprimait le besoin. Des visites à domicile ont été réalisées en fin de confinement. Nous avons continué les synthèses des enfants en visioconférence et le médecin directeur était disponible pour des entretiens éventuels. Nous avons reçu un enfant en urgence et démarré une prise en charge. Ce dispositif n'était pas totalement satisfaisant pour le soin de l'enfant, mais a permis de ne pas rompre le lien et d'associer encore plus les familles au parcours de l'enfant dans notre service. Grâce à cette continuité le retour aux soins en présentiel s'est fait très rapidement, seules quelques craintes de parents ont été respectées.

Outre la situation liée à la crise sanitaire, il faut noter que la démarche d'amélioration continue de la qualité a été relancée par la direction actuelle (boîte à idée, virtuelle et papier, travail de groupe sur les axes d'amélioration, évaluation et calendrier d'action). Questionnaire de satisfaction à toutes les familles, interprétation et affichage en salle d'attente et en salle du personnel.

SECTEUR NON CONVENTIONNE

Le siège social

Financement initialement non prévu d'un équipement complète de visioconférence, installé dans la salle de réunion du RDJ au siège des Marronniers, pour un montant de 7 515,24 € avec comme conséquence l'alimentation du compte dotation aux amortissements à hauteur de 876,77 € (avec une mise en service au 1er juin 2020 – dotation annuelle 1 503,05 € sur 5 ans).

Ainsi d'un investissement en cours d'un montant de 4 200,36 € à fin décembre 2020 correspondant à l'évolution de la Visio précitée (caméra), d'une Visio mobile et d'une TV pour Visio dans la salle 117 côté CMPP.

Domaine Educatif et Loisirs

C'est le secteur le plus impacté par la crise COVID, outre l'activité et l'organisation avec l'arrêt quasi-total des accueils de classes à compter du 16 mars, le fonctionnement sous contrainte sanitaire des vacances (effectifs réduits, matériel de protection et sur encadrement) et la quasi disparition des accueils de groupes ont engendrés un très fort manque à gagner. Ce déficit de rentrées n'a pu qu'être partiellement comblé par l'ensemble des dispositifs d'aides et de soutien auxquels nous avons fait appel.

Le siège PEVLC

La crise sanitaire a paradoxalement, eu un impact réduit sur la commercialisation avec un transfert de l'activité de commercialisation des classes sur l'activité vacances et comme pour le Cosse l'annulation des séjours de groupes. Mais au final on constate même une légère augmentation (+8%) de l'activité de revente de séjours du siège DEL.

Par contre l'activité administrative et comptable a été fortement impactée par la baisse d'activité du Centre Le Cosse et il a donc aussi été fait appel à l'activité partielle pour les salariés du siège DEL.

Modification de périmètre comptable.

La facturation des séjours vacances du Cosse ne passe plus par le siège DEL, ce qui en restant neutre pour le résultat, baisse le chiffre d'affaire du siège DEL ainsi en charges le compte 611 passe de 339 057€ à 142 535€ alors que l'activité de revente de séjour vacances propre au siège est en augmentation.

La comptabilisation des séjours VASCO 05 a été regroupée avec les VASCO 04 dans un souci de cohérence. Cela impacte aussi le même compte 611.

Le centre de vacances Le Cosse

La crise sanitaire. C'est le plus fort impact associatif sur le plan financier.

Activité classe, -81 %

Activité vacances, -12,7 %

Activité groupes, - 88%

Afin de compenser au mieux cette baisse d'activité et donc de rentrées, nous avons eu recours massif à l'activité partielle et à la mobilisation de l'ensemble des dispositifs d'aide et de soutiens (exonération de charges, aide au paiement URSSAF, fonds de solidarité, FONJET, CPO fédérale exceptionnelle)

Dans ce contexte, le renouvellement des immobilisations a été gelé.

Le service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) et « Vacances et accompagnement à la scolarité » (VASCO)

Faits marquants 2020

Les PEP ADS géraient depuis la rentrée scolaire 2014/2015, par convention et en lien étroit avec l'Inspection Académique du département des Alpes de Haute-Provence, le **Service d'Assistance Pédagogique à Domicile** pour les enfants malades ou accidentés. Un quart de temps d'enseignant du premier degré était affecté pour la coordination du dispositif, dont Vincent VENDEVILLE assurait la supervision.

La DSDEN 04, à l'image de la DSDEN 05 depuis 2013, a décidé de reprendre la gestion du dispositif en interne depuis la rentrée scolaire de septembre 2020. Depuis, nous ne gérons donc plus que les dossiers des mutuelles du 04 et 05 (MAE et MAIF principalement).

La situation sanitaire a grandement affecté la bonne tenue du Dispositif SAPAD.

L'ensemble de nos séjours de vacances étaient labellisés « Colos Apprenantes » en 2020.

VASCO a par ailleurs été labellisé « École Ouverte Buissonnière » dans le 04 et « Quartier d'Été » et « Quartier d'Automne » dans le 04 et le 05.

Contrairement au SAPAD, cette action n'a pas souffert du COVID en termes d'effectifs d'enfants, même si leur mise en œuvre a été plus complexe.

Modification comptable : les séjours VASCO 05 a été regroupée avec les VASCO 04 cette année.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Serres

Pendant la crise sanitaire, l'ALSH a eu une activité moins impactée que les autres services de ce secteur avec l'annulation des seuls accueils de printemps, de ce fait l'impact financier en a été réduit.

Le fait marquant 2020 est la rupture de la convention avec la Mairie de Serres et ce à son initiative. Cette décision bien que notifiée le 1^{er} décembre 2020 n'a eu aucun impact financier pour 2020.

La Maison des adolescents (MDA 05)

Les faits marquant 2020 pour la MDA sont issus de la RH avec beaucoup de mouvements pour une petite équipe entraînant des répercussions financières importantes.

- . La démission non remplacée de la chargée de projet à 0,70 ETP en mars,
- . La démission de la directrice adjointe à 0,50 ETP en juillet,
- . Le recrutement d'une nouvelle directrice à temps complet au 1^{er} octobre afin de remplacer à la fois la directrice adjointe et la directrice en poste sur le départ elle aussi à 0,50 ETP.

Evènements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été établis au 31 décembre 2020, dans une hypothèse de continuité d'exploitation, malgré les conséquences non mesurables à ce jour, des effets de la crise sanitaire liée au Covid 19 qui perdure début 2021.

Incidence de la période de pandémie due au Coronavirus Covid 19 en 2020 :

- Continuité d'activité en distanciel sur le secteur médico-social avec télétravail, pour le centre J CLUZEL, le CMPP CAMSP et le siège. La MAS a maintenu son fonctionnement au prix d'un accroissement de travail géré par un renforcement de personnel et par la réorganisation des plannings ce qui a engendré des surcoûts pour lesquels des CNR ont été demandés.
- Mise en place de l'activité partielle pour le secteur éducatif Centre Le Cosse, ALSH et service DEL avec un maintien de salaire à la charge de l'association.
- Achat importants et non budgété de matériel de protection et redimensionnement des prestations extérieures d'entretien pour le CMPP CAMSP et le siège.
- En parallèle avec une dotation intégralement maintenue ces surcoûts pourront être partiellement compensés par diverses économies de fonctionnement au centre J CLUZEL (repas, transports), au CMPP CAMSP et à la MDA (vacataires).
- Un impact très important pour le DEL avec la fermeture de tous les centres classes et vacances et avec la reprise partielle d'activité pour l'été 2021 engendrant d'importants surcoûts de fonctionnement (ratios d'encadrement, EPI, baisse des effectifs...) comme cette année.

Au final cette crise sanitaire aura un impact négatif majeur sur les services DEL (Siège DEL, ALSH et Le COSSE).

1 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables résultant de la réglementation et notamment ceux issus :

- De l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 17 juillet 1985 relatif au plan comptable des associations,
- De l'instruction budgétaire et comptable M22,
- De l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil national de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R 314-1 du Code de L'Action Sociale des Familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n° 99-03 du Comité de Réglementation Comptable,
- Du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014.
- Des règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06 et n° 2016-07 relatifs à la réécriture du PCG.
- Du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-07.
- Du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, ce règlement à un périmètre plus large que le règlement C.R.C. 1999-01, il s'applique à l'ensemble des personnes morales à but non lucratif, et il s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.
- Du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2019-04 du 8 novembre 2019 spécifique aux ESSMS personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- De la M22 bis du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Actif immobilisé :

L'association a pris en considération lors de l'arrêté des comptes 2009 la réforme des règles comptables arrêtées par le Comité de Réglementation Comptable et qui régissent d'une part la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement 2004-06 du 23 novembre 2004), d'autre part, l'amortissement et la dépréciation des actifs (Règlement 2002-10 du 12 avril 2002) .

La décomposition a été mise en place sur la base de la valeur d'origine des différents composants relatifs à la construction des établissements « Le Domaine des Marronniers ». Les pourcentages de décomposition ainsi obtenus ont servi de base au retraitement des autres constructions.

L'avis n° 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité, repris dans l'instruction DGAS du mois d'août 2007 prévoyait une application à compter du 1^{er} janvier 2007.

Compte tenu de leur importance significative au regard de l'ensemble de l'actif immobilisé, seules les constructions ont fait l'objet d'une décomposition, sur la base de la valeur d'origine des différents composants.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

PEP ADS

DUREES D'AMORTISSEMENT

Validation par le conseil d'administration réuni le 15 Janvier 2019

Date d'application le 1^{er} Janvier 2018

Base retraitement par composants.

Valeur unitaire à partir de 500€, sauf pour les lots et les cas particuliers.

OUTILLAGE	électroportatif	3 ans
	à main	5 ans
	machines pro	10 ans
MAT DE BUANDERIE	petit matériel	5 ans
	machines pro	10 ans
MAT DE CUISINE	petit matériel	5 ans
	gros matériel	10 ans
	piano et autre	15 ans
MAT DE SECURITE	extincteurs	10 ans
	Aménagements	15 ans
MAT A USAGE EDUC	jeux	3 ans
	vélos, skis	5 ans
	jeux extérieurs	15 ans
MOBILIER	hébergement (marabouts)	5 ans
	éducatif	8 ans
	bureaux	10 ans
VEHICULES	pneus neige	3 ans
	VL	5 ans
	TC	8 ans
	véhicules aménagés	8 ans
	véhicules d'occasion	5 ans moins l'âge à l'achat
MAT MEDICAL	petit matériel	3 ans
	gros matériel	5 ans
MAT THERAPEUT	petit matériel	5 ans
	mobilier/gros matériel	10 ans
LUMINAIRES EXTERIEURS		10 ans
INFORMATIQUE	matériel individuel (écran, PC...)	3 ans / 5 ans
	site internet, TSE, réseau, serveur	5 ans
	extension garantie / matériel informatique (ex Firewall sauvegarde)	2 ans
LOGICIELS		3 ans
BUREAUTIQUE photocopieurs, téléphones, standard		5 ans
MATERIEL financé par la taxe d'apprentissage		1 an (dérogation)

COMPOSANTS

GROS ŒUVRE, Locaux bruts, ouvrage de Structure, maçonnerie, maîtrise d'œuvre	
Frais d'acquisition	50 ans
Façades, charpente, couverture, Menuiseries extérieures, serrurerie, Menuiseries intérieures, Plomberie, Chauffage, VMC, Electricité, Maçonnerie pour portail	25 ans
Cloisons, Doublages, Faux plafonds, isolation, Gaines techniques, volets (livrés avec le bâtiment) + rails transfert	20 ans
Etanchéité, Ascenseurs, carrelage, faïences, Sols souples,	15 ans
Peintures, Stores, boiseries, volets électriques (à l'unité), Installation téléphonique,	10 ans
Clôtures (avec maçonnerie), Portails et portes	
Electriques extérieures	15 ans
Clôtures (sans maçonnerie)	10 ans
Aménagements, agencements divers	10 ans
(aménagement de placards et de plan de travail dans locaux...)	
Petit matériel électrique (radiateurs,...)	8 ans
Petite plomberie (mitigeur...)	

Les subventions sont traitées suivant la méthode préconisée par le CNC et le Règlement 99-03 du 29 avril 1999.

Les contributions volontaires en nature ne sont pas évaluées.

Engagement de retraite :

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est constatée dans les comptes annuels à hauteur de **1 185 561 €**.

Cette dernière représente l'engagement total de l'Association au 31 décembre 2020, évalué pour l'ensemble de son personnel.

Les hypothèses retenues pour évaluer cet engagement sont mentionnées au chapitre 4 de la présente annexe.

2 –COMPLEMENTS D’INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2-1 Mouvements ayant affectés les valeurs brutes des immobilisations

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2019	Acquisitions 2020	Cessions et Mises au Rebut 2020	Transfert	Immobilisations au 31 Décembre 2020
Immobilisations incorporelles	236 934,80	480,00	68 986,80	-4 800,00	163 628,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00		0,00
Frais de recherche et de développement	3 827,20	0,00	0,00		3 827,20
20310000 Frais d'Etudes	3 827,20	0,00	0,00		3 827,20
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	190 093,60	0,00	30 292,80		159 800,80
20500000 Logiciels, licences, droits, ...	190 093,60	0,00	30 292,80		159 800,80
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00		0,00
- dont droit au bail	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
Immobilisations incorporelles en cours	43 014,00	480,00	38 694,00	-4 800,00	0,00
23200000 Immo. incorporelles en cours	38 694,00	0,00	38 694,00		0,00
23700000 Av acptes sur Immo. incorporelles	4 320,00	480,00	0,00	-4 800,00	0,00
Total Immobilisations incorporelles	236 934,80	480,00	68 986,80	-4 800,00	163 628,00
Immobilisations corporelles	16 345 923,73	856 610,88	607 545,67	-6 000,00	16 594 988,94
Terrains	315 642,52	0,00	70 000,00		245 642,52
21110000 Terrains nus	51 242,52	0,00	0,00		51 242,52
21120000 Terrains aménagés	70 000,00	0,00	70 000,00		0,00
21150000 Terrains bâtis	194 400,00	0,00	0,00		194 400,00
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	239 560,41	12 890,30	19 146,40		233 304,31
21200000 Agencements et aménag. terrains	239 560,41	12 890,30	19 146,40		233 304,31
Constructions	12 656 595,13	119 440,55	394 635,53	688 509,58	13 069 909,73
21310000 Bâtiments	4 106 922,28	8 408,07	295 840,00	29 743,74	3 849 234,09
21350000 IGAAAC Install gén agenc amén const	2 051 043,35	83 280,95	98 795,53	-29 743,74	2 005 785,03
21410000 Bâtiments sur sol d'autrui	6 382 519,49	27 219,45	0,00	688 509,58	7 098 248,52
21450000 IGAAAC sur sol d'autrui	116 110,01	532,08	0,00		116 642,09
Installations, matériel et outillage techniques	1 566 820,30	87 732,83	45 486,85		1 609 066,28
21510000 Instal. Complexes Spécialisées	2 816,00	0,00	0,00		2 816,00
21512000 Instal. et Matériels Cuisine	233 681,70	0,00	19 269,34		214 412,36
21513000 Instal. et Matériels Buanderie	94 991,21	7 375,45	2 602,81		99 763,85
21515000 Instal. et Matériels Ateliers prof.	59 493,95	0,00	0,00		59 493,95
21517000 Instal. Mat. Sécurité Surveillance	55 155,04	5 737,74	646,68		60 246,10
21544000 Instal. Mat. Usage Thérapeutique	181 089,67	8 328,76	1 909,96		187 508,47
21545000 Instal. et Matériels Usage Educatif	188 372,39	1 593,72	10 803,35		179 162,76
21546000 Matériels et outillages d'Entretien	225 521,65	14 423,65	2 279,57		237 665,73
21547000 Matériels d'Hébergement	319 152,20	44 454,58	7 975,14		355 631,64
21548000 Autres matériels	10 944,35	0,00	0,00		10 944,35
21550000 Mat. Instal. financés Taxe Apprenti	195 602,14	5 818,93	0,00		201 421,07
Autres immobilisations corporelles	1 407 721,90	76 239,53	57 095,69		1 426 865,74
21810000 Installations générales, agencement	91 693,10	714,00	2 712,99		89 694,11
21820000 Matériel de transport	606 931,14	18 980,00	35 740,39		590 170,75
21830000 Matériel de bureau & informatique	525 190,08	47 102,71	13 109,54		559 183,25
21840000 Mobilier de bureau	183 907,58	9 442,82	5 532,77		187 817,63
Immobilisations corporelles en cours	159 583,47	560 307,67	21 181,20	-694 509,58	4 200,36
23100000 Immob. corporelles en cours	153 583,47	560 307,67	21 181,20	-688 509,58	4 200,36
23880000 Av acptes autres immos corporelles	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00	0,00
Total Immobilisations corporelles	16 345 923,73	856 610,88	607 545,67	-6 000,00	16 588 988,94
Immobilisations financières	569 562,59	7 716,00	126,84		577 151,75
Participations	2 500,00	0,00	0,00		2 500,00
26600000 Autres formes de participation	2 500,00	0,00	0,00		2 500,00
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres titres immobilisés	555 509,19	7 716,00	126,84		563 098,35
27241000 Parts sociales BPA	737,94	0,00	0,00		737,94
27242000 Parts sociales CA	2 498,41	36,00	0,00		2 534,41
27243000 Parts sociales CASDEN	126,84	0,00	126,84		0,00
27244000 Parts sociales CAISSE EPARGNE	500 900,00	7 120,00	0,00		508 020,00
27281000 Parts sociales CREDIT MUTUEL	51 246,00	560,00	0,00		51 806,00
Prêts	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres immobilisations financières	11 553,40	0,00	0,00		11 553,40
27500000 Dépôts et cautionnements versés	11 553,40	0,00	0,00		11 553,40
TOTAL IMMOBILISATION	17 152 421,12	864 806,88	676 659,31	-10 800,00	17 329 768,69

Travaux et projets en cours au 31 décembre 2020

Siège Social

Installation Visio salle RDJ et salle 117

4 200,36 €

2-2 Mouvements ayant affectés les amortissements des immobilisations

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2019	Dotations 2020	Diminutions 2020	Transfert	Amortissements et dépréc. au 31/12/2020
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	127 825,69	19 035,75	30 292,80	0,00	116 568,64
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00		0,00
Frais de recherche et de développement	944,01	153,09	0,00		1 097,10
28031000 Amort. Frais Etudes	944,01	153,09	0,00		1 097,10
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	126 881,68	18 882,66	30 292,80		115 471,54
28050000 Amort. Logiciels, licenc droits ...	126 881,68	18 882,66	30 292,80		115 471,54
Fonds commercial (établissements privés)	0,00	0,00	0,00		0,00
- dont droit au bail	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. incorporelles	127 825,69	19 035,75	30 292,80	0,00	116 568,64
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	6 610 405,97	639 339,18	300 798,49	0,00	6 948 946,66
Terrains	0,00	0,00	0,00		0,00
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	114 378,90	10 365,73	19 146,40		105 598,23
28120000 Amort. Agencements, aménag. terrain	114 378,90	10 365,73	19 146,40		105 598,23
Constructions sur sol propre	2 402 589,96	219 090,30	180 378,65		2 441 301,61
28131000 Amort. Bâtiments sur sol propre	1 644 872,74	116 630,47	130 519,06		1 630 984,15
28135000 Amort. IGAAC sur sol propre	757 717,22	102 459,83	49 859,59		810 317,46
Constructions sur sol d'autrui	1 701 284,28	235 619,86	0,00		1 936 904,14
28141000 Amort. Bâtiments sur sol d'autrui	1 647 558,95	229 094,32	0,00		1 876 653,27
28145000 Amort. IGAAC sur sol d'autrui	53 725,33	6 525,54	0,00		60 250,87
Installations, matériel et outillage techniques	1 259 884,69	74 031,52	44 697,68	0,00	1 289 218,53
28151100 Amort. Instal. Complex.Spec.	1 290,67	281,60	0,00		1 572,27
28151200 Amort. Instal. Mat. Cuisine	165 395,57	13 063,50	19 269,34	-687,09	158 502,64
28151300 Amort. Instal. Mat. Buanderie	63 062,18	6 143,51	2 602,81		66 602,88
28151500 Amort. Instal. Mat. Ateliers prof.	56 485,52	536,44	0,00		57 021,96
28151700 Amort. Instal. Mat. Sécurité Survei	24 870,25	4 112,44	646,68		28 336,01
28154400 Amort. Instal. Mat. Thérapeutique	138 551,33	13 253,78	1 909,96		149 895,15
28154500 Amort. Instal. Mat. Educatif	144 560,78	10 889,38	10 803,35	687,09	145 333,90
28154600 Amort. Mat. Outillage Entretien	206 125,86	4 529,05	2 279,57		208 375,34
28154700 Amort. Mat. d'Hébergement	254 195,28	20 497,45	7 185,97		267 506,76
28154800 Amort. Autres matériels	10 896,45	47,90	0,00		10 944,35
28155000 Amort. Instal. Mat. financés par TA	194 450,80	676,47	0,00		195 127,27
Autres immobilisations corporelles	1 132 268,14	100 231,77	56 575,76	0,00	1 175 924,15
28181000 Amort. IG Agencements Aménag.divers	53 265,50	8 679,15	2 712,99		59 231,66
28182000 Amort. Matériel de transport	482 598,75	50 494,47	35 740,39		497 352,83
28183000 Amort. Matériel de bureau & inform.	451 497,44	33 371,51	12 589,61	-1 471,91	470 807,43
28184000 Amort. Mobilier de bureau	144 906,45	7 686,64	5 532,77	1 471,91	148 532,23
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. corporelles	6 610 405,97	639 339,18	300 798,49	0,00	6 948 946,66
Dépréciations des immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00		0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	6 738 231,66	658 374,93	331 091,29	0,00	7 065 515,30

2-3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Néant

2-4 Dépôts et cautionnements

Dépôt et caution versés	A l'ouverture au 1 ^{er} janvier 2020	Augmentation	Diminution	A la clôture au 31 déc. 2020
Siège (caution location garage Marronniers)	210,00			210,00
Centre Cluzel IME (carte pro)	2 000,00			2 000,00
CMPP - CAMSP	1 806,48			1 806,48
MAS des écrans	1 500,00			1 500,00
Secteur SNC (agrément tourisme)	4 573,00			4 573,00
MDA (clé café CE)	5,00			5,00
MDA (dépôt garantie location Briançon)	1 041,00			1 041,00
MDA (régie Micropolis Caution bureaux)	417,92			417,92
TOTAL	11 553,40	0,00	0,00	11 553,40

2-5 Etat des échéances des créances (à moins d'un an pour l'actif circulant)

Libellé	Montant brut 2020
CREANCES (a)	
Créances de l'actif immobilisé :	
Créances rattachées à des participations(25-26)	2 500,00
26600000 Autres formes de participation	2 500,00
Prêts (274)	0,00
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	574 651,75
27241000 Parts sociales BPA	737,94
27242000 Parts sociales CA	2 534,41
27244000 Parts sociales CAISSE EPARGNE	508 020,00
27281000 Parts sociales CREDIT MUTUEL	51 806,00
27500000 Dépôts et cautionnements versés	11 553,40
Créances de l'actif circulant :	
Avances et acomptes	33 426,09
40910000 Fournisseurs avances et acomptes	33 426,09
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	446 648,97
41100000 CLIENTS	305 698,61
41600000 Clients - Douteux ou litigieux	75 095,44
41800000 Usagers - Prod. non facturés	65 854,92
Autres créances clients (4096,4097, etc)	46 322,84
40980000 Fournisseurs autres avoirs non reçu	105,70
45100000 Fédération Générale des PEP Paris	16 182,69
46720000 Autres comptes débiteurs	0,46
46750000 Dépenses remboursées par un FAF	28 200,43
46870000 Produits à recevoir	1 833,56
Personnel et comptes rattachés (421,)	362,14
42520000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	362,14
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	0,00
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	83 177,19
44115000 CH EMBRUN virt	62 563,00
44171000 Subv. exploitation Etat	11 107,78
44176000 Subv. exploitation CAF CPAM MSA	1 500,00
44177000 Subv. exploitation Org. privés	5 000,00
44300000 Opérat° particulières avec l' Etat	3 006,41
Autres	0,00
Charges constatées d'avance (486)	11 544,90
48600000 Charges constatées d'avance	11 544,90
TOTAL CREANCES	1 198 633,88

2-6 Valeurs mobilières de placements

Valeurs mobilières de placement	Solde au 31 déc. 2020
Certificat de dépôt Crédit Mutuel	108 500
Contrat capitalisation Banque Transatlantique	1 000 000
Contrat capitalisation Crédit Agricole	600 000
Contrat capitalisation Caisse d'Epargne	500 000
TOTAL	2 208 500

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées selon leur valeur d'acquisition.

Une provision est éventuellement constatée si la valeur au 31 décembre est inférieure à la valeur d'achat.

Au 31 décembre 2020 une plus-value latente nette et des intérêts courus sur placement obligataire et capitalisation pour 139 565,30 €.

2-7 Etat de la trésorerie à court terme

Trésorerie à court terme	Solde au 31 déc. 2020
Crédit Agricole Alpes Provence	4 518,05
Crédit Mutuel	253 413,64
Caisse d'épargne Provence Alpes Corse	9 526,31
Crédit Mutuel nantissement	108 500,78
Comptes courants bancaires	375 958,78
Livret Caisse d'épargne	91 714,40
CS Livret Caisse d'épargne	3 033 837,27
Livret OBNL Crédit Mutuel	1 764 255,00
Comptes sur Livrets	4 889 806,67
Intérêts à recevoir	1 616,45
Caisse et régie d'avance	1 357,56
TOTAL	5 268 739,46

2-8 Mouvements ayant affectés les fonds propres au bilan

Catégorie : CONSO		Période :				Comptes supprimé réforme comptable		
Entité : AD05		Devise de conversion : EUR - Euro				Nouveau		
PEP ADS						ENTETE		
Code état : SGEVARCAP - Flux variation capitaux propres								
		Conso Décembre 2019 Clôture	Conso Décembre 2020 Affect.résult.	Conso Décembre 2020 Augmentation	Conso Décembre 2020 Dim.& Rep.util.	Conso Décembre 2020 Mvts internes	Conso Décembre 2020 Résultat	Conso Décembre 2020 Clôture
VARIATION FONDS PROPRES S.D.R.								
1020	Fonds associatif sans droit de reprise (SDR)	128 417,58						128 417,58
1021	Valeur du patrimoine intégré	90 820,51						90 820,51
1022	Fonds statutaires	0,00						0,00
1024	Apports sans droit de reprise	37 195,72				2 338 724,69		2 375 920,41
1025	Legs et donations	2 016 684,69				-2 016 684,69		0,00
1026	Sub. d'invest. affectées à biens renouvelables SDR	0,00						0,00
10261	Subventions d'équipement	582 034,70				-582 034,70		0,00
10268	Autres subventions d'investissement	57 728,00				-57 728,00		0,00
1051	Ecart réévaluation sur biens SDR	0,00						0,00
1060	Réserves	0,00						0,00
1062	Réserves indisponibles	0,00						0,00
1063	Réserves stat.& contract.	0,00						0,00
1064	Réserves réglementées	0,00						0,00
10681	Réserve pour projet associatifs des autres secteurs	0,00						0,00
1200	Résultat - Gepe	47 655,75	-47 655,75				169 533,21	169 533,21
13000	Sub. invest. affectées à biens non renouvelables	0,00						0,00
1310	Subventions d'équipement	2 294 419,72		12 213,40		454 794,35		2 761 427,47
1380	Autres subventions d'investissement	195 602,14				-195 602,14		0,00
1390	Sub. invest. Inscrites au compte de résultat	0,00						0,00
1391	Subventions d'équipement	-805 399,85		0,00	-72 138,09	-67 888,65		-945 426,59
1398	Autres subventions d'investissement	-194 450,80			-676,47			-195 127,27
Total		4 450 708,16	-47 655,75	12 213,40	-72 814,56	-126 419,14	169 533,21	4 385 565,32
VARIATION DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS								
1030	Fonds associatif sans droit de reprise (ADR)	0,00						0,00
1034	Apports avec droit de reprise	0,00						0,00
1035	Legs et donations assortis d'obligation/condition	44 000,00				-44 000,00		0,00
1036	Sub. d'invest. affectées à biens renouvelables ADR	0,00						0,00
10361	Subventions d'équipement	0,00						0,00
10368	Autres subventions d'investissement	0,00						0,00
1052	Ecart réévaluation sur biens ADR	0,00						0,00
1068	Réserves Projet associatif secteur médico social	0,00						0,00
10682	Excédents affectés à l'investissement	2 043 989,47				-1 831 593,76		212 395,71
10685	Réserves des activités de l'entité	673 353,21				-673 353,21		0,00
10685	Réserves des activités hors gestion contrôlée (SNC)	0,00	-60 670,43			729 977,86		669 307,43
10685	Réserves des acticités ESSMS sous gestion contrôlée (SMS)	0,00	175 954,34			2 928 128,07		3 104 082,41
10683	Excédents affectés à invest CPOM (art R.314-43-1)	0,00						0,00
10686	Réserves de compensation	755 530,25				-755 530,25		0,00
106861	Réserves de compensation EHPAD	0,00						0,00
106862	Réserves de compens autres services (art. L.312-1)	0,00						0,00
10687	Excédts affectés en res de compens des charg amort	397 628,71				-397 628,71		0,00
10688	Réserves pour projet associatif	0,00						0,00
1100	Report à nouveau	681 871,20				-681 871,20		0,00
1100	Report à nouveau hors activité médico-sociale (SNC)		13 881,95			596 050,92		609 932,87
1105	Report à nouveau des activités médico-sociale hors gestion contrôlée					207 832,83		207 832,83
1150	RAN des activités médico-sociales sous gestion contrôlée par l'ARS (SMS)					94 071,72		94 071,72
1140	Dépenses refus / AT ou inop. aux fin. (R. 314-52)	0,00						0,00
1141	Dépens refus par l'autorité de tarification debit	0,00						0,00
1142	Dépens inopposables aux financeurs debit	0,00						0,00
1148	Autres crédit	0,00						0,00
1150	RAN sous controle de tiers financeurs credit	0,00						0,00
1151	RAN sous controle de tiers financeurs (débiteurs)	0,00						0,00
11510	RAN sous controle tiers fin (solde créditeur)	5 000,00	-5 000,00					0,00
11511	Excedt affecté au financ mesures exploit non rec	11 050,00				-11 050,00		0,00
11519	RAN sous controle tiers fin (solde débiteur)	43 216,12				-43 216,12		0,00
11591	RAN des charges rejetées du SMS	0,00						0,00
11592	RAN charges et produits SMS dont la prise en compte est différée	0,00				-229 413,33		-229 413,33
1160	Dépenses non opposables aux tiers financeur credit	0,00						0,00
1161	Amortis comptables excédentaires différés credit	0,00						0,00
1162	Dépenses pour congés payés crédit	-189 284,32				189 284,32		0,00
1163	Aut. droits acquis/ sal non prov (art R. 314-45,3)	0,00						0,00
1168	Aut dépens non oppos. aux tiers financeur débit	-40 129,01				40 129,01		0,00
1190	Report à nouveau (solde débiteur)	-655 516,15				655 516,15		0,00
1190	Report à nouveau (solde débiteur) hors activité médico-sociale (SNC)		-76 510,11			-398 437,68		-474 947,79
1195	Report à nouveau (solde débiteur) des activité médico-sociale (SMS)					-327 505,59		-327 505,59
Total		3 684 277,24	47 655,75	0,00	0,00	133 823,27	0,00	3 865 756,26
VARIATION AUTRES FONDS TIERS FINANCEURS								
14100	Prov. reglem. / renforcement couverture BFR	0,00						0,00
14200	Prov. reglem. / immobilisations	898 717,07				-898 717,07		0,00
14400	Prov. regl. / autres éléments d'actif	0,00						0,00
14500	Prov.regl.amort.dérégatoires	0,00						0,00
14600	Prov.spéciale de réévaluation	0,00						0,00
14700	Plus values réinvesties	0,00						0,00
14800	Autres provisions réglementées	0,00		39 743,12				39 743,12
Total		898 717,07	0,00	39 743,12	0,00	-898 717,07	0,00	39 743,12
AUTRES FONDS PROPRES								
1911	Fonds reportés liés aux legs ou donation	0,00						0,00
1920	Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux ex	0,00		14 959,20	-83 741,14	898 717,07		829 935,13
1940	fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	112 436,67		140 089,70	-123 291,29			129 235,08
1950	fonds dédiés sur dons manuels affectés	0,00						0,00
1970	fonds dédiés sur legs et donations affectés	0,00						0,00
Total		112 436,67	0,00	155 048,90	-207 032,43	898 717,07	0,00	959 170,21
TOTAL CAPITAUX PROPRES		9 146 139,14	0,00	207 005,42	-279 846,99	7 404,13	169 533,21	9 250 234,91

Le retraitement des subventions d'investissement (réaffectées suite aux changements de méthode) est chiffré

- en compte RAN à 83 523,20 € (41 109,47 € MAS des écrins, 40 889,24 € MDA et 1524,49 € Siège DEL)
- en compte Subventions à 259 192,21 € (215 574,27 MAS des écrins et 43 617,94 € MDA)

2-9 Mouvements ayant affecté les provisions inscrites au bilan

Provisions pour risques et charges	Montant au 1 ^{er} janvier 2020	Dotation de l'exercice Augmentation	Reprise de l'exercice Diminution	Transfert de l'exercice	Montant au 31 déc. 2020
<u>Risques liés à des litiges d'emploi</u>	<u>0</u> 0				<u>0</u> 0
<u>Provisions pour pensions</u>	<u>1 041 559</u>	<u>159 814</u>	<u>15 812</u>		<u>1 185 561</u>
Siège administratif SMS	49 283	8 228			57 511
Siège administratif SNC	26 245	4 615			30 860
MDA	15 977	1 547			17 524
Centre Le Cosse Agde	54 821	2 878			57 699
ALSH	1 292	961			2 253
CMPP	192 749	8 895			201 644
CAMSP	157 118	27 460			184 578
Centre Jean Cluzel	430 701	75 349	15 812		490 238
MAS des écrins	113 373	29 881			143 254
<u>Autres provisions pour risques</u>	<u>45 430</u>	<u>0</u>			<u>45 430</u>
MAS des écrins	45 430				45 430
TOTAL (1) Risques	1 086 989	159 814	15 812		1 230 991
TOTAL (2) Charges	0	0	0		0
Créances douteuses (3)					
Siège DEL	190	1 683	190		1 683
Centre Le Cosse Agde	16 122		488		15 634
Siege social	26 289				26 289
CMPP		3 030			3 030
Centre Jean CLUZEL		28 459			28 459
TOTAL (3) Créances Douteuses	42 601	33 172	678		75 095
Dépréciation des immobilisations (4)	0				0
Total des Provisions (1+2+3+4)	1 129 591	192 986	16 490		1 306 087

Provisions réglementées et Fonds dédiés	Montant au 1 ^{er} janvier 2020	Dotation de l'exercice Augmentation	Reprise de l'exercice Diminution	Transfert de l'exercice	Montant au 31 déc. 2020
<u>Provisions régl. renouvellement Invest.</u>					
CLUZEL IME CNR travaux	367 083			-367 083	0
CLUZEL ITEP CNR travaux	54 292			-54 292	0
CAMSP travaux antenne Laragne	1 626			-1 626	0
CMPP - CAMSP mat. info	3 576			-3 576	0
MAS des écrans CNR	445 620			-445 620	0
MDA Investissement à réaliser	26 519			-26 519	0
<u>Prov. régl. Plus Vallée nette actif imo.</u>					0
CLUZEL ITEP		39 743			39 743
					0
Total des Provisions régl. Imo (5)	898 717	39 743	0	-898 717	39 743
<u>Fonds dédiés sur crédits non reconduct.</u>					
<i>CNR Investissements</i>					
CLUZEL IME CNR travaux			44 328	367 083	322 755
CLUZEL ITEP CNR travaux			3 286	54 292	51 006
CLUZEL matériel info CNR Covid 19		14 959	1 889		13 070
CAMSP travaux antenne Laragne			221	1 626	1 405
CMPP - CAMSP mat. Info			2 742	3 576	834
MAS des écrans CNR			21 284	445 620	424 336
MDA Investissement à réaliser			9 991	26 519	16 528
sous total fonds dédiés à l'invest.					829 935
<i>CNR fonctionnement</i>					
MDA Préparons demain	18 551	26 859	18 551		26 859
MDA Actions prévention	22 875		22 875		0
MDA Trajectoires enfants	18 093	26 866	18 093		26 866
MDA Regards d'Ado	13 804	33 625	13 804		33 625
MDA Fondation de France	1 598		1 598		0
MDA Colloque		1 000			1 000
Siège Social - adhésions		2 260			2 260
CLUZEL IME transports usagers	2 849		2 849		0
CLUZEL IME renfort personnel		42 000	40 455		1 545
CLUZEL SESSAD UEMA formation	2 714				2 714
CLUZEL UEMA fondation CA	5 000				5 000
CLUZEL Sessad TCC EMA		7 480			7 480
MAS des écrans renfort personnel	17 366		4 132		13 234
CAMSP CMPP formation Autisme	205				205
CAMSP prise en charge Autisme	8 273		935		7 338
CAMSP CMPP stagiaires gratification	185				185
CMPP rém. synthèse libéraux	925				925
sous total fonds dédiés au fonct.					129 235
Total des Fonds dédiés (6)	112 437	155 049	207 032	898 717	959 170
TOTAL GENERAL (5 et 6)	1 011 154	194 792	207 032	0	998 913

Au cours de l'année 2020, l'autorité de tarification nous a accordé par les décisions tarifaires suivantes des **CNR exceptionnels, à titre non reconductible, COVID en trois phases** :

Détail des CNR Covid accordés :

établissements ESSMS	numéro Finess	CNR phase 1 prime Covid	CNR phase 2	CNR phase 3
MAS des écrins	050006048	29 197,00 €	63 662,28 €	7 145,60 €
CMPP	050000207	9 830,20 €	6 165,86 €	251,90 €
CAMSP	050005420	13 976,67 €	9 241,41 €	334,30 €
CLUZEL IME	050000363	24 473,30 €	7 671,90 €	3 138,40 €
CLUZEL ITEP	050006980	12 860,50 €	5 866,99 €	2 212,10 €
CLUZEL SESSAD UEMA	050007657	7 216,00 €	3 468,01 €	425,20 €
CLUZEL SESSAD TCC	050007012	2 868,20 €	2 973,26 €	1 263,20 €
TOTAL CNR Covid		100 421,87 €	99 049,71 €	14 770,70 €

Décision Tarifaire n° 344 du 6 juillet 2020 CNR Covid phase n° 1 : prime exceptionnelle à verser dans le cadre de l'épidémie de la Covid 19.

CNR débloqués le 20/07/2020 pour un total de 100 421,87 € selon le détail ci-dessus.

Décision Tarifaire n° 1465 du 8 décembre 2020 CNR Covid phase n° 2 :

CNR versés le 20/01/2021.

Décision Tarifaire n° 1551 du 16 février 2021 CNR Covid phase n° 3 :

CNR versés le 19/03/2021.

Détail des dépenses engagées :

La prime exceptionnelle a été reversée au personnel des établissements en juillet 2020, selon le détail ci-dessous :

établissements ESSMS	numéro Finess	CNR phase 1 prime Covid
MAS des écrins	050006048	29 031,98 €
CMPP	050000207	9 826,12 €
CAMSP	050005420	14 219,88 €
CLUZEL IME	050000363	24 134,32 €
CLUZEL ITEP	050006980	12 860,50 €
CLUZEL SESSAD UEMA	050007657	6 718,97 €
CLUZEL SESSAD TCC	050007012	3 368,23 €
TOTAL CNR Covid		100 160,00 €

Pour les phases 2 et 3 CNR Covid ci-dessous :

établissements ESSMS	numéro Finess	Petit matériel médical	Frais logistiques	Renfort personnel	Masques Stock Etat	TOTAL
MAS des écrins	050006048	3 274,83 €	4 869,55 €	54 205,40 €	1 312,50 €	63 662,28 €
CMPP	050000207	2 018,48 €	3 697,38 €		450,00 €	6 165,86 €
CAMSP	050005420	2 510,36 €	5 043,55 €		1 687,50 €	9 241,41 €
CLUZEL IME	050000363	2 043,39 €	4 278,51 €		1 350,00 €	7 671,90 €
CLUZEL ITEP	050006980	1 194,64 €	4 192,35 €		480,00 €	5 866,99 €
CLUZEL SESSAD UEMA	050007657	423,92 €	2 706,59 €		337,50 €	3 468,01 €
CLUZEL SESSAD TCC	050007012	192,70 €	2 510,56 €		270,00 €	2 973,26 €
TOTAL CNR Covid phase 2		11 658,32 €	27 298,49 €	54 205,40 €	5 887,50 €	99 049,71 €

établissements ESSMS	numéro Finess	Surcoûts Covid RH	Surcoûts Covid Logistique	Surcoûts Covid Matériel médical	TOTAL
MAS des écrins	050006048	1 011,60 €	1 466,20 €	4 667,80 €	7 145,60 €
CMPP	050000207		251,90 €		251,90 €
CAMSP	050005420		334,30 €		334,30 €
CLUZEL IME	050000363		2 623,00 €	515,40 €	3 138,40 €
CLUZEL ITEP	050006980		1 978,30 €	233,80 €	2 212,10 €
CLUZEL SESSAD UEMA	050007657		205,40 €	219,80 €	425,20 €
CLUZEL SESSAD TCC	050007012		1 172,00 €	91,20 €	1 263,20 €
TOTAL CNR Covid phase 3		1 011,60 €	8 031,10 €	5 728,00 €	14 770,70 €

Les établissements ont dépensé notamment pour :

- Le petit matériel médical : gel hydro alcoolique, thermomètres, lunettes de protection, les sur blouses et autres manchons ...

- Les masques de protection chirurgicaux : de type IIR et FFP2 pour la MAS. Des achats groupés au niveau associatif ont pu être réalisés entre avril et mai notamment au travers d'opération de la région PACA et de la CCI des Hautes-Alpes.

- Les frais logistiques : L'entretien des locaux et leur désinfection (produits d'entretien et surcoût de la prestation de nettoyage par un prestataire extérieur.)

- Renforts personnel et surcoût RH : Afin de maintenir son accompagnement au plus fort de la crise, la MAS des écrins a dû renforcer son personnel de soin et d'accompagnement (respect des protocoles sanitaires, distanciation, individualisation de l'accompagnement, sectorisation) et assurer le remplacement de ses salariés en arrêt d'où le surcoût en personnel d'intérim + prêt associatif inter-établissement.

- Les achats de matériel informatique : Les quatre établissements du centre Jean Cluzel ont réalisé des achats de matériel informatique (ordinateurs portable) à même de permettre aux éducateurs de maintenir l'accompagnement à distance pour les jeunes ne pouvant fréquenter transitoirement l'établissement en raison de l'épidémie (ces dépenses figurent en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS pour la totalité). Il s'agit d'ordinateurs portables. Il faut noter qu'il n'y a pas eu de nécessité d'équiper spécifiquement les directions et les administratifs pour le télétravail du 1^{er} confinement. Pour le second confinement, il n'y a eu que très peu de télétravail et pas plus de besoins d'équipements spécifiques pour ces catégories.

établissements ESSMS	numéro Finess	CNR Covid
CLUZEL IME	050000363	2 251,20 €
CLUZEL ITEP	050006980	2 368,80 €
CLUZEL SESSAD UEMA	050007657	6 190,80 €
CLUZEL SESSAD TCC	050007012	4 148,40 €
TOTAL CNR Covid		14 959,20 €

L'utilisation de ces fonds dédiés à l'investissement sur 2020 se monte à 1 888,78 € (cela correspond à la dotation aux amortissements de l'année) et cette utilisation s'étalera sur la durée d'amortissement de ces matériels.

Au cours de l'année 2020, l'autorité de tarification nous a accordé par les décisions tarifaires suivantes des **CNR pour :**

- **Mesure Nouvelle :** mise en place du pôle d'appui à la scolarisation **EMA** à hauteur de 40 000 € sur le SESSAD TCC (Décision Tarifaire n° 1465 du 8 décembre 2020)
- **Mesures non reconductibles :** Renfort de personnel pour la prise en charge de deux usagers à l'IME du Centre CLUZEL pour un total de 42 000 €
 18 000 € (1 ETP d'éducateur spécialisé pour 6 mois)
 12 000 € x 2 (2 ETP d'éducateur spécialisé pour 4 mois chacun)
- **CNR formation gestion de crise pour 7 919,46 €** (2 302,17 € pour la MAS des écrins, 4 143,90 € pour l'IME Cluzel et 1 473,39 € pour l'ITEP Cluzel)

Les **fonds dédiés de fonctionnement** représentent au total des crédits non reconductibles pour **129 235,08 € non utilisés** par :

MDA Coordination	88 350,00 €
Siège Social Adhésions pep ads / Solidarité	2 259,70 €
CLUZEL IME solde renfort situations complexes	1 545,00 €
CLUZEL SESSAD UEMA formation	2 714,37 €
CLUZEL UEMA fondation CA communication projet	5 000,00 €
CLUZEL SESSAD TCC solde CNR EMA	7 480,00 €
MAS des écrins renforcement en personnel situation complexe	13 234,10 €
CAMSP CMPP action de formation dans le cadre du plan autisme	204,60 €
CAMSP prise en charge Autisme	7 337,81 €
CAMSP CMPP gratification des stagiaires	184,50 €
CMPP solde rémunération synthèse des libéraux	925,00 €

2-10 Etat des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes éts crédit	Capital emprunté	Durée dates échéances	Solde au 31 déc. 2020	Échéances		
				- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
<u>Siège administratif - pôle enfance</u>			223 993			
Emprunt CDC Paca	464 638 €	25 ans	223 026	18 586	74 342	130 099
Intérêts courus/emprunts		2008 - 2032	966	966		
<u>CMPP - pôle enfance</u>			209 812			
Emprunt Crédit Mutuel		13 ans	209 513	25 919	103 676	79 918
Intérêts courus/emprunts	673 897 €		299	299		
<u>CAMSP - pôle enfance</u>		février 2016 à janvier 2029	209 811			
Emprunt Crédit Mutuel			209 513	25 919	103 676	79 918
Intérêts courus/emprunts			299	299		
<u>Centre CLUZEL ITEP - Villa Romette</u>						
Emprunt CDC Paca	300 000 €	25 ans		<i>Remboursement Anticipé en 2020</i>		
Intérêts courus/emprunts		2006 - 2030				
<u>Centre CLUZEL SESSAD UEMA</u>			213 338			
Emprunt Crédit Mutuel	250 000 €	20 ans 2017-2037	202 083	12 500	50 000	139 583
Bâtiment modulaire école Fontreyne Gap						
Emprunt Crédit Mutuel	47 000 €	5 ans 2017-2022	10 967	9 400	1 567	
meublier UEMA Gap						
Intérêts courus/emprunts			288	288		
<u>MAS des écrins - construction Embrun</u>			2 984 882			
Emprunt CDC Paca	3 721 175 €	30 ans	2 976 940	124 039	496 157	2 356 744
Intérêts courus/emprunts		mars 2015 à déc. 2044	7 942	7 942		
<u>Centre d'Agde Le Cosse</u>			334 002			
Emprunt Caisse d'Epargne	430 000 €	15 ans	333 640	27 212	113 022	193 406
Intérêts courus/emprunts		avril 2017 / avril 2032	361	361		
TOTAL	5 886 710 €		4 175 838	253 731	942 440	2 979 668

Les emprunts remboursés au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 395 347 € dont 138 499 € de rachat anticipé de l'emprunt CDC souscrit par l'ITEP.

2-10 Etat des échéances des autres dettes (à moins d'un an pour les dettes d'exploitation)

Libellé	Montant brut 2020
DETTES (b)	
Emprunts obligataires convertibles (161)	0,00
Autres emprunts obligataires (163)	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	4 175 838,34
16400000 Emprunts auprès des Etab. Crédit	4 165 682,64
16884000 Intérêts courus Emprunt Etab Crédit	10 155,70
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	281 488,40
40100000 Fournisseurs	200 920,27
40810000 Fournisseurs factures non parvenues	72 452,13
40840000 Fournisseurs Immobilisations FNP	8 116,00
Personnel et comptes rattachés (421,)	256 222,58
42100000 Personnel - Rémunérations dues	1 780,82
42200000 Comité d'entreprise d'établissement	3 115,17
42820000 Dettes prov. pour congés à payer	227 681,48
42860000 Personnel -charges à payer AVEC AUX	715,32
42861000 Personnel-Charges à payer sans AUX	13 117,87
42871000 Personnel - I.J.S.S. de la CPAM	5 688,31
42872000 Indemnisation Prévoyance compl.	4 123,61
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	322 116,36
43100000 Sécurité sociale - URSSAF	131 119,60
43720000 Mutuelle	20 549,67
43730000 Caisses Ret. Prév. MEDERIC MALAKOFF	77 061,68
43733000 Retraite Additionnelle Fonction Publ	1 538,40
43820000 Charges Sociales s/Congés à payer	81 252,52
43860000 Organismes - Autres charges à payer	10 594,49
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	156 773,20
44174000 Subv. exploitation Communes	750,00
44210000 Prélèvement à la source - IR	10 439,00
44450000 Etat Impôts sur les Sociétés (OSBL)	3 989,00
44710000 Taxe sur salaires	33 199,00
44733000 Formation professionnelle F.P.C.	58 893,33
44734000 Effort construction P.E.E.C.	19 003,00
44820000 Charges fiscales sur congés à payer	29 351,16
44860000 Etat - Autres charges à payer	1 148,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)	69 501,52
40410000 Fournisseurs d'immobilisations	61 903,25
40470000 Fournisseurs d'immos ret. garantie	7 598,27
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	2 529 536,65
41900000 Usagers et Caisses créditeurs(trices)	2 496 032,88
46300000 Fonds en dépôt	13 199,77
46861000 Charges à payer	20 304,00
Produits constatés d'avance (487)	15 176,27
48700000 Produits constatés d'avance	9 460,52
48710000 Produits constatés avance Taxe Appr	5 715,75
TOTAL DETTES	7 806 653,32

2-11 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	au 31/12/2020
Dépenses concernant l'exercice 2021	11 545
TOTAL	11 545

Produits constatés d'avance	au 31/12/2020
Produits concernant l'exercice 2021	9 461
Produits const. d'avance Taxe Apprentissage	5 716
TOTAL	15 176

3 – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3-1 Etat des subventions et contributions financières perçues

Etat des subventions de fonctionnement perçues en 2020		MDA	Siège DEL	ALSH Serres	secteur DEL VACSO 05	SAPAD 04 + 05	Services VASCO 04	Le Cosse AGDE	Siège Social	MAS des écrins
ETAT	397 288 €									
Eat financement MDA - CH Embrun ONDAM	208 000	208 000								
Eat financement MDA - régarf d'ado	35 000	35 000								
Eat financement MDA - traj enf. Mission anim. Préparons demain	47 326	47 326								
Eat financement MDA - mesures nouvelles	42 252	42 252								
Eat préfecture Manosque	11 900						11 900			
Eat Préfecture Digne	6 500						6 500			
DDCSPP Pastorisme	1 000			1 000						
DR Jeunesse Sports Paca DDCSPP 05	1 000				1 000					
DDCSPP	9 250			3 000			6 250			
EPCI Manosque	0									
EPCI Digne	0									
CARSAT financement formation	-103									-103
Urssaf Aide au paiement des cotisations	15 060							15 060		
Eat Fonds de solidarité	11 964							11 964		
FONJEP fond soutien	5 000							5 000		
Travail et emploi - Contrats aidés	3 139	706						2 434		
REGION	- €									
DEPARTEMENTS	- €									
Hautes Alpes	0									
COMMUNES	21 850 €									
Ville de Gap	1 350					200			1 150	
Ville d' Embrun	500					500				
Ville de Digne	0									
Ville de Manosque	0									
Commune de SERRES	20 000			20 000						
COLLECTIVITES PUBLIQUES	- €									
ORGANISMES publics & privés	6 765 €									
MSA	1 000	1 000								
CD 05	0									
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	0									
CAF des Hautes-Alpes	5 000				5 000					
Parc Naturel Régional des Barronies	765			765						
Taxe apprentissage Centre J. CLUZEL	0									
TOTAL des subventions de fonctionnement	425 903 €	334 284	0	24 765	6 000	700	24 650	34 458	1 150	-103

Etat des contributions financières perçues en 2020		MDA	Siège DEL	ALSH Serres	secteur DEL VACSO 05	SAPAD 04 + 05	Services VASCO 04	Le Cosse AGDE
Fédération Générale PEP - CPO	41 063	468	9 067	2 091	422	7 954	1 182	19 879
Fédération Générale PEP - CPO exceptionnelle	30 013		8 794	2 374	479		1 341	17 025
Fédération Générale PEP - CPO Projet innovant	3 000			3 000				
Mutuelle MAE	200					200		
TOTAL des contributions financières	74 276 €	468	17 861	7 465	901	8 154	2 523	36 904

Etat des subventions d'investissement perçues en 2020		MDA	Siège DEL	ALSH Serres	secteur DEL VACSO 05	SAPAD 04 + 05	Services PI Vasco	Le Cosse AGDE	Siège Social	MAS des écrins
REGION Provence Alpes Côte d'Azur	0									
CONSEIL DEPARTEMENTAL des Hautes Alpes	0									
COMMUNE de Gap	0									
CAF des Hautes-Alpes	0									
CARSAT Sud Est Contrat Prévention Risques	6 394									6 394
ENTREPRISES (taxe apprentissage)	0									
TOTAL	6 394 €	0		0		0		0		6 394

3-2 Etat des résultats à affecter par établissement

	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 = RESULTAT à AFFECTER		
AGDE centre LE COSSE	-112 605,28		
ALSH Serres	1 697,18		
Maison Des Adolescents	-11 513,85		
Actions SAPAD VASCO	20 558,14		
SIEGE SOCIAL	-7 605,90		
SIEGE Administratif secteur non conv. DEL-VA	-64 425,46		
Total secteur non conventionné	-173 895,17		
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT ANTERIEUR à reprendre	RESULTAT A AFFECTER
CLUZEL IME	34 764,49		34 764,49
CLUZEL ITEP SESSAD TCC	24 201,47		24 201,47
CLUZEL SESSAD DIDV UEMA	33 773,10		33 773,10
CLUZEL SESSAD TCC	37 223,01		37 223,01
MAS des écrins	71 573,57		71 573,57
CMPP	51 319,63		51 319,63
CAMSP	88 880,45		88 880,45
SIEGE Administratif Médico-Social	1 692,66		1 692,66
Total secteur médico social	343 428,38	0,00	343 428,38
Total général PEP ADS	169 533,21		

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité selon l'article 153-2 de l'A. N. C. 2019-04

	2020	2019
Résultat comptable	169 533,21	47 655,75
Reprise du résultat antérieur *	0,00	5 000,00
EXCEDENT ou DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	169 533,21	52 655,75
dont résultat effectif sous gestion propre	-173 895,17	-123 298,59
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	343 428,38	175 954,34

* correction de l'augmentation des contributions financières des autorités de tarification financant les déficits des exercices antérieurs ou des diminutions de contributions financières des autorités de tarification reprenant les excédents des exercices antérieurs des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée

4- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés : Néant

Engagements reçus :

Emprunts CDC et Crédit Mutuel pour l'achat des Marronniers pour le CMPP-CAMSP et le Siège :

- Caution par le Conseil Général des Hautes Alpes à hauteur de 100 % des emprunts CDC et Crédit Mutuel.
- Nantissement sur le placement CM AEP 1 000 000 € lors de la renégociation pour le CMPP-CAMSP.

Emprunt CDC pour la construction de la MAS des écrins :

- Caution par la municipalité d'Embrun à hauteur de 50% de l'emprunt CDC,
- Caution par la Caisse d'Epargne à hauteur de 50% de l'emprunt CDC.

Emprunt Crédit Mutuel pour l'UEMA Sessad Centre J. CLUZEL :

- Nantissement accordé au CM à hauteur de 158 500 € en principal représentant 53,367% du capital garanti et pour les intérêts, commissions, frais et accessoires en sus.

Emprunt Caisse d'Epargne pour rénovation Centre LE COSSE :

- Engagement de conservation des parts sociales CE Paca à hauteur de 200 000 € pendant 10 ans minimum.

Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

ENGAGEMENTS DE RETRAITE DU PERSONNEL SALARIE

1. - HYPOTHESES RETENUES

Le présent calcul porte sur les engagements de retraite à l'égard du personnel salarié, selon la méthode actuarielle de la Fédération Générale des PEP

Taux de présence Probabilité pour le salarié d'être présent à l'âge de la retraite :

Age	Taux
< 36 ans	75 %
36 à 50 ans	85 %
> 50 ans	95 %

Probabilité de survie Selon les tables de mortalité.

Droits en mois Evalués à partir de la Convention Collective applicable à l'établissement de l'Association
CCNT 66 secteur médico-social (incluant majoration d'ancienneté dans la Convention)
CCNT 89 secteur animation (Centre AGDE)

Taux de croissance des salaires **1,80 %**

Taux d'actualisation Le taux retenu est de **0,35 %**

Taux de charges sociales La moyenne des charges retenue s'élève à **58,00 %**

Prorata Quote-part des droits acquis au jour de l'évaluation

Age de départ **65 ans**

Les engagements se répartissent comme suit entre chacun des établissements

Engagement retraite méthode actuarielle FG PEP	Engagement acquis au 31 déc. 2017	Engagement acquis au 31 déc. 2018	Engagement acquis au 31 déc. 2019	Engagement acquis au 31 déc. 2020
Siège administratif SMS	35 418	38 040	49 283	57 511
Siège administratif SNC	16 473	19 813	26 245	30 860
ALSH		392	1 292	2 253
MDA	7 480	11 842	15 977	17 524
Centre Le Cosse Agde	39 283	40 839	54 821	57 699
CMPP-CAMSP	380 367	356 558	349 867	386 222
Centre Jean CLUZEL	332 529	387 122	430 701	490 238
MAS des écrins	56 180	96 221	113 373	143 254
TOTAL	867 730	950 827	1 041 559	1 185 561
évolution	68 951	83 097	90 732	144 002

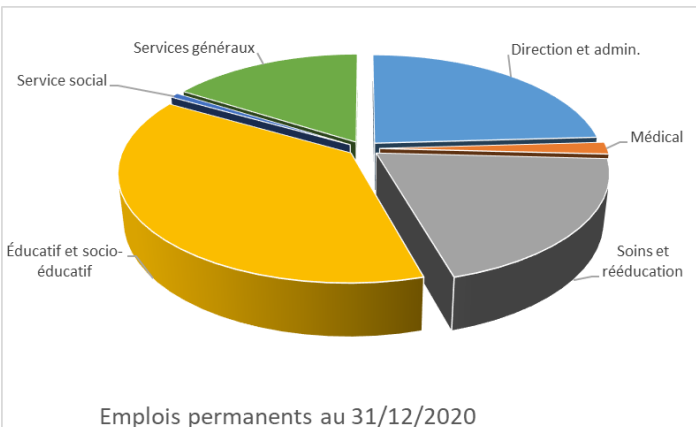
Engagement retraite	Situation comptable au 1er janvier 2020	Diminution reprise de l'exercice	Augmentation méthode actuarielle majoration anc. CCNT	Situation comptable au 31 déc. 2020
Siège administratif SNC	26 245		4 615	30 860
MDA	15 977		1 547	17 524
ALSH	1 292		961	2 253
Centre Le Cosse Agde	54 821		2 878	57 699
sous total SNC	98 335	0	10 001	108 336
Siège secteur SMS	49 283		8 228	57 511
CMPP	192 749		8 895	201 644
CAMSP	157 118		27 460	184 578
Ctre CLUZEL IME	214 300	-15 812	52 777	251 265
Ctre CLUZEL ITEP	121 020		6 112	127 132
Ctre CLUZEL SESSAD DIDV	51 480		7 890	59 370
Ctre CLUZEL SESSAD TCC	43 901		8 570	52 471
MAS des écrins	113 373		29 881	143 254
sous total SMS	943 224	-15 812	149 813	1 077 225
TOTAL	1 041 559	-15 812	159 814	1 185 561

Locations longue durée : reprographie

ECHEANCIER																
Contrat Location mobilière	Valeur à Neuf € H.T	Loyer Trimestriel € H.T	Prestations	Loyer Trimestriel € TTC	Date		Locations à payer en						Solde au 31 déc. 2020	Redevances restant à payer		
					Début	Fin	2020	2021	2022	2023	2024	2025		- 1 an	1 à 5 ans	
Siège administratif																
RICOH - BNP Lease - Ancien parc																
Imprimante MPC 3300 Siège 1er Etage SM S	11 240	690	47,22	884,66	01/01/2018	30/09/2020	2 654							0	0	0
Imprimante MP 301 Siège RDC DEL	2 820	140	9,58	179,50	01/01/2018	30/09/2020	538							0	0	0
Imprimante MPC 3300 IME J.Cluzel, Admin	10 640	632	43,25	810,30	01/01/2018	30/09/2020	2 431							0	0	0
Imprimante MPC 3300 IME J.Cluzel, Classe	9 240	462	31,62	592,34	01/01/2018	30/09/2020	1 777							0	0	0
Imprimante MPC 3300 CMPP/CAMSP	9 240	462	31,62	592,34	01/01/2018	30/09/2020	1 777							0	0	0
Imprimante MPC 3300 Le Cosse, AGDE	9 240	462	31,62	592,34	01/01/2018	30/09/2020	1 777							0	0	0
Imprimante MPC 2551 MAS PHV	9 240	462	31,62	592,34	01/01/2018	30/09/2020	1 777							0	0	0
Total ancien parc	61 660	3 310	226,51	4 243,81												
RICOH - Nouveau parc																
Imprimante IMC 3000A (option magasin GC) Siège 1er étage SMS	5 752	255	0,54	306,65	01/12/2020	30/11/2025	102	1 227	1 227	1 227	1 227	1 124	6 031	1 227	4 804	
Imprimante IMC 300 Siège RDC DEL	2 100	72	0,15	86,58	01/12/2020	30/11/2025	29	346	346	346	346	244	1 629	346	1 283	
Imprimante IMC 3000A (option livret) IME J.Cluzel, RDC Admin	6 306	279	0,59	335,51	01/12/2020	30/11/2025	112	1 342	1 342	1 342	1 342	1 240	6 608	1 342	5 266	
Imprimante IMC 3000A IME J.Cluzel, modulaire RDC Prof	4 261	189	0,40	227,28	01/12/2020	30/11/2025	76	909	909	909	909	807	4 443	909	3 534	
Imprimante IMC 300 ITEP J.Cluzel, 1er étage	2 100	72	0,15	86,58	01/12/2020	30/11/2025	29	346	346	346	346	244	1 629	346	1 283	
Imprimante IMC 300 IME J.Cluzel, 1er étage Educateurs	2 100	72	0,15	86,58	01/12/2020	30/11/2025	29	346	346	346	346	244	1 629	346	1 283	
Imprimante IMC 300 UE M.A.J. Cluzel, RDC	2 100	72	0,15	86,58	01/12/2020	30/11/2025	29	346	346	346	346	244	1 629	346	1 283	
Imprimante IMC 3000A OL CMPP, RDC secrétaire	6 306	279	0,59	335,51	01/12/2020	30/11/2025	112	1 342	1 342	1 342	1 342	1 240	6 608	1 342	5 266	
Imprimante IMC 300 CAMSP, RDC	2 100	72	0,15	86,58	01/12/2020	30/11/2025	29	346	346	346	346	244	1 629	346	1 283	
Imprimante IMC 3000A OL CMPP, 1er étage	6 306	279	0,59	335,51	01/12/2020	30/11/2025	112	1 342	1 342	1 342	1 342	1 240	6 608	1 342	5 266	
Imprimante IMC 3000A OL CMPP/CAMSP, Briançon	6 306	279	0,59	335,51	01/12/2020	30/11/2025	112	1 342	1 342	1 342	1 342	1 240	6 608	1 342	5 266	
Imprimante IMC 3000A Le Cosse, AGDE	4 261	189	0,40	227,28	01/12/2020	30/11/2025	76	909	909	909	909	807	4 443	909	3 534	
Imprimante IMC 3000A MAS, RDC	4 261	189	0,40	227,28	01/12/2020	30/11/2025	76	909	909	909	909	807	4 443	909	3 534	
Imprimante IM 350 MAS, Sous-sol	1 163	57	0,12	68,55	01/12/2020	30/11/2025	23	274	274	274	274	172	1 269	274	995	
Total nouveau parc	55 423	2 355	5,00	2 832,00			13 675	11 328	11 328	11 328	11 328	9 897	55 209	11 328	43 881	

5 – RESSOURCES HUMAINES

État des emplois permanents au 31/12/2020	Tota ETP PEP ADS
Fonctionnaires EN	
Direction et admin.	2,76
Salariés de droit privé	
Direction et admin.	30,43
Médical	2,43
Soins et rééducation	27,27
Éducatif et socio-éducatif	51,98
Service social	1
Services généraux	22,03
Total équivalent temps plein	137,9
Total équivalent temps plein 2019	133,41
Variation	4,49



État des emplois permanents au 31/12/2020	Siège SMS	IME	ITEP	SESSAD DIDV	SESSAD TC	CMPP	CAMSP	MAS des Écrins	Total SMS
Fonctionnaires EN									
Direction et admin.	1,63	0,5	0,5	0	0				2,63
Salariés de droit privé									
Direction et admin.	4,5	4,1	2,9	0,65	0,35	2,14	3,5	4	22,14
Médical		0,1	0,1	0,2		0,9	1,13		2,43
Soins et rééducation		2,5	1,1	1,2	0,85		9,51	12,11	27,27
Éducatif et socio-éducatif		16,05	9,7	4,5	2,1	7,81	1,87	9,95	51,98
Service social									
Services généraux		11,21	4,35	0,3	0,3	0,03	0,04	4,8	21,03
Total équivalent temps plein	6,13	34,46	18,65	6,85	3,6	10,88	16,05	30,86	127,48
Total ETP 31/12/2019	6,13		60,11			10,35	15,25	30,65	122,49
Variation	0		3,45			0,53	0,8	0,21	4,99

État des emplois permanents au 31/12/2020	Siège SNC	MDA	ALSH de Serres	Centre Le Cosse	Total SNC
Fonctionnaires EN					
Direction et admin.	0,1	0,03			0,13
Salariés de droit privé					
Direction et admin.	2,34	2,25	0,7	3	8,29
Médical					
Soins et rééducation					
Éducatif et socio-éducatif					
Service social		1			1
Services généraux				1	1
Total équivalent temps plein	2,44	3,28	0,7	4	10,42
Total ETP 31/12/2019	2,44	3,78	0,7	4	10,92
Variation	0	-0,5	0	0	-0,5

Au 31 décembre 2020, les **162 salariés permanents** représentent **137,90 emplois ETP** (équivalents temps plein) à rapprocher des 133,41 ETP de l'année précédente.

Nombre de salariés (*)	Salariés CDI et CDD Déclarés dans l'année	Salariés CDI au 31 déc. 2020
Siège secteur non conv. DEL-VA	6	3
MDA	8	5
ALSH	9	1
SAPAD	2	
Le Cosse Agde	67	4
sous total Secteur Non Conventionné	92	13
Siège secteur SMS	7	7
Centre Jean Cluzel	89	68
CMPP et CAMSP	46	40
MAS des écrins	49	34
sous total Secteur Médico-Social	191	149
(*) y compris le fonctionnaire mis à dispo.	283	162

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants et salariés (loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 – Article 20) : 251 919 €

6 – BILAN ACTIF de l'association PEP ADS

© CEGI Edition réglementaire	BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS HYBRIDE 2020	V.20631 <i>En Euro</i> (Provisoire)
Dossier : PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADS Options : Avec écritures validées et NON validées		

ACTIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06 / 2019-04)			Exercice 2019 selon CRC 1999-01
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	3 827,20	1 097,10	2 730,10	2 883,19
Concessions, brevets, licences, marques, ...	159 800,80	115 471,54	44 329,26	63 211,92
Immobilisations incorporelles en cours				38 694,00
Avances et acomptes				4 320,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	478 946,83	105 598,23	373 348,60	440 824,03
Constructions	13 069 909,73	4 378 205,75	8 691 703,98	8 552 720,89
Installations techniques, matériels et outillage	1 609 066,28	1 289 218,53	319 847,75	306 935,61
Autres immobilisations corporelles	1 426 865,74	1 175 924,15	250 941,59	275 453,76
Immobilisations corporelles en cours	4 200,36		4 200,36	153 583,47
Avances et acomptes				6 000,00
Immobilisations financières				
Participations				2 500,00
Participations et créances rattachées	2 500,00		2 500,00	
Autres titres immobilisés	563 098,35		563 098,35	555 509,19
Autres participations	11 553,40		11 553,40	11 553,40
ACTIF IMMOBILISE - Total I	17 329 768,69	7 065 515,30	10 264 253,39	10 414 189,46
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes	33 426,09		33 426,09	14 542,35
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	446 648,97	75 095,44	371 553,53	202 607,64
Autres créances	129 862,17		129 862,17	95 780,03
Valeurs mobilières de placement	2 208 500,00		2 208 500,00	2 208 500,00
Disponibilités	5 268 739,46		5 268 739,46	5 511 553,52
Charges constatées d'avance	11 544,90		11 544,90	33 512,69
ACTIF CIRCULANT - Total II	8 098 721,59	75 095,44	8 023 626,15	8 066 496,23
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	25 428 490,28	7 140 610,74	18 287 879,54	18 480 685,69

6 – BILAN PASSIF de l'association PEP ADS

© CEGI Edition réglementaire	BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS HYBRIDE 2020	V.20631 <i>En Euro</i> (Provisoire)
Dossier : PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADS Options : Avec écritures validées et NON validées		

PASSIF	Exercice 2020 ANC 2018-06 / 2019-04	Exercice 2019 selon CRC 1999-01
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		2 912 881,20
Fonds propres complémentaires	2 595 158,50	
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Legs et donations		44 000,00
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		(27 166,12)
Réserves	3 985 785,55	3 870 501,64
Réserves pour projet de l'entité	3 985 785,55	
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	3 104 082,81	
Report à nouveau	(120 029,29)	(203 058,28)
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	(255 014,37)	
Excédent ou déficit de l'exercice	169 533,21	47 655,75
Situation nette (sous total)	6 630 447,97	6 644 814,19
Subventions d'investissement	1 620 873,61	
Provisions réglementées	39 743,12	
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement		1 490 171,21
Provisions réglementées		898 717,07
FONDS ASSOCIATIFS - Total I	8 291 064,70	9 033 702,47
FOND REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	959 170,21	
FONDS REPORTES ET DEDIES - Total II	959 170,21	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	45 430,31	45 430,31
Provisions pour charges	1 185 561,00	1 041 559,00
PROVISIONS - Total III	1 230 991,31	1 086 989,31
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		112 436,67
Total III bis		112 436,67
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 175 838,34	4 572 920,69
Avances et acomptes reçus sur commande	2 496 032,88	2 509 668,89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	273 372,40	298 943,27
Dettes fiscales et sociales	735 112,14	779 788,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 617,52	51 034,42
Autres dettes	33 503,77	18 156,83
Produits constatés d'avance	15 176,27	17 044,68
DETTES - Total IV	7 806 653,32	8 247 557,24
TOTAL GENERAL (I + II + III+ III bis+ IV + V)	18 287 879,54	18 480 685,69

7 – Complément application réglementation ANC n° 2019-04

Les éditions réglementées ne permettent pas à ce jour les précisions ci-dessous.

Chapitre 5 - Présentations spécifiques dans les documents de synthèse

Section 1 - Bilan

Art. 151-1

Le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif du bilan de l'entité gestionnaire sur une ligne spécifique.

Section 2 - Compte de résultat

Art. 152-1

Dans son compte de résultat, l'entité gestionnaire fait apparaître distinctement la part de l'activité sociale et médico-sociale des postes suivants par une subdivision spécifique :

- les ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales,
- les ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales,
- les contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales,
- le résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée.

BILAN Passif

Ligne spécifique Excédent ou déficit de l'exercice 2020		169 533,21 €
Dont Résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	excédent	343 428,38 €
Dont Résultat du secteur non conventionné	déficit	- 173 895,17 €

Compte de Résultat

	Exercice 2020 ANC 2018-06 / 2019-04	Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	Secteur non conventionné
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	2 616,00	0,00	2 616,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	952,16	0,00	952,16
Ventes de prestations de services	683 386,79	213 996,87	469 389,92
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	8 432 972,44	8 006 965,91	426 006,53
Contributions financières	41 263,00	0,00	41 263,00
EXCEDENT OU DEFICIT	169 533,21	343 428,38	-173 895,17

8 – BILAN FINANCIER de l'association PEP ADS

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier 2020

Dossier : PEPADS - CONSO GENERALE PEP ADS - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

BIENS	.2019.	.2020.	FINANCEMENTS	.2019.	.2020.
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	193 921	163 628	Dotations, apports ou fonds associatifs	2 956 881	2 595 159
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	2 043 989	2 153 501
- Terrains	315 643	245 643	Subventions d'investissements	1 490 171	1 620 874
- Agencements de terrain	239 560	233 304	Réserve de compensation des charges d'amortissement	397 629	397 629
- Constructions	12 656 595	13 069 910	Provisions pour renouvellement des immobilisations	898 717	829 935
- Installations techniques, matériels et outillages	1 566 820	1 609 066	Fonds dédiés à l'investissement		
- Autres immobilisations corporelles	1 407 722	1 426 866	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0	39 743
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	202 597	4 200	Emprunts et dettes financières	4 561 030	4 165 683
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Dépôts et cautionnements reçus		
Immobilisations financières	569 563	577 152	Amortissements des immobilisations		
Amortissements comptables excédentaires différés			- Agencements de terrain	114 379	105 598
Charges à répartir	0	0	- Constructions	4 103 874	4 378 206
Autres			- Installations, matériels et outillages techniques	1 259 885	1 289 219
Comptes de liaison investissement			- Autres immobilisations corporelles	1 132 268	1 175 924
TOTAL II	17 152 421	17 329 769	Amortissements des immobilisations incorporelles	127 826	116 569
			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
			Dépréciations des immobilisations	0	0
			Autres	586 834	911 837
			Comptes de liaison investissement		
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			TOTAL I	19 673 483	19 779 875
			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	2 521 062	2 450 106
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire	603 695	802 453	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	673 353	663 818
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits	755 530	770 838
Créances glissantes			Résultat excédentaire	47 656	169 533
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	16 050	
			Provisions pour risques et charges	1 086 989	1 230 991
			Fonds dédiés à l'exploitation	112 437	129 235
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	42 601	75 095
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV	603 695	802 453	TOTAL III	2 734 616	3 039 511
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	2 130 922	2 237 058
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	4 651 984	4 687 164
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours			Avances reçues	2 509 669	2 496 033
Avances et acomptes versés	14 542	33 426	Fournisseurs	298 943	273 372
Créances sur organismes payeurs, usagers	245 209	446 649	Dettes sociales et fiscales	779 788	735 112
Créances diverses d'exploitation	95 780	129 862	Dettes diverses d'exploitation	378	20 304
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatés d'avance	17 045	15 176
Charges constatées d'avance	33 513	11 545	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés	189 284	189 284	Fonds déposés par les résidents	17 779	13 200
Autres	40 129	40 129	Autres		
Comptes de liaison exploitation			Comptes de liaison exploitation		
TOTAL VI	618 457	850 895	TOTAL V	3 623 602	3 553 197
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	3 005 145	2 702 302
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	2 208 500	2 208 500	Fournisseurs d'immobilisations	51 034	77 618
Disponibilités	5 510 610	5 267 123	Fonds des majeurs protégés		
Autres	944	1 616	Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus	11 891	10 156
Comptes de liaison trésorerie			Autres		
TOTAL VIII	7 720 054	7 477 239	Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VII			TOTAL VII	62 925	87 773
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	7 657 129	7 389 466	TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	26 094 627	26 460 357	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	26 094 627	26 460 357